



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DES HAUTS DE SEINE

AVENANT AU REGLEMENT CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

PR FEMININES et D3 MESSIEURS

Pour la première phase de la saison 2019/2020, les 10 équipes prévues seront réparties dans des poules à 6 équipes et le championnat se déroulera de la manière suivante :

1. Une première partie de phase où les équipes se rencontrent en poule comme d'habitude, sur 5 journées de championnat. A l'issue de ces journées, les classements intermédiaires par poule et inter-poules seront établis.
2. Une deuxième partie de phase sur les journées restantes :

Journée 6 : Rencontres inter-poules

Les équipes classées 1^{ères} de poule se rencontreront.

Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de poule feront une rencontre croisée pour jouer les places de 3 à 6. L'équipe classée 2^{ème} de sa poule reçoit.

Les 4^{èmes} et 5^{èmes} de poule feront une rencontre croisée pour jouer les places de 7 à 10. L'équipe classée 4^{ème} de sa poule reçoit.

Journée 7 : Rencontres de classement

Les gagnants des rencontres 2^{ème}/3^{ème} (journée 6) joueront pour la 3^{ème} place.

Les perdants des rencontres 2^{ème}/3^{ème} (journée 6) joueront pour la 5^{ème} place.

Les gagnants des rencontres 4^{ème}/5^{ème} (journée 6) joueront pour la 7^{ème} place.

Les perdants des rencontres 4^{ème}/5^{ème} (journée 6) joueront pour la 9^{ème} place.

Pour la journée 7, l'équipe qui recevra sera celle qui était la mieux classée dans sa poule. Si les deux équipes étaient à la même place, c'est l'équipe qui était la mieux classée au classement inter-poules (établi à l'issue des 5 premières journées) qui recevra.